

**2474 COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)**

*troisième Réunion du Conseil des Ministres
Niamey – Mars 1975*

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

TRICHIEME CONSEIL DES MINISTRES
NIAMEY, 12-14 MARS 1975

C O M P T E R E N D U

7549

Première Partie

DEROULEMENT DE LA REUNION

I) OUVERTURE DE LA REUNION :

1. Le 12 Mars 1975 S.E. le Chef de bataillon SANI SOUNA SIDO, membre du Conseil Militaire Suprême, Ministre de l'Intérieur, des Mines et de la Géologie du Niger, a ouvert à Niamey le troisième Conseil des Ministres du Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

2. Le troisième Conseil s'est tenu du 12 au 15 mars 1975 sous la Présidence de S.E. le Commandant Antoine DAKOURE, Ministre du Plan, de l'Agriculture, de l'Environnement et du Tourisme de Haute-Volta, Coordonnateur en exercice du CILSS.

3. ALLOCUTION DU CHEF DE BATAILLON SANI SOUNA SIDO

Messieurs les Membres du Conseil Militaire Suprême,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs,

Il revient, aujourd'hui, à notre Capitale d'abriter les assises du 3ème Conseil des Ministres du CILSS.

Tout d'abord nous tenons au nom du Gouvernement Provisoire de la République du Niger à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à toutes les délégations soeurs et les assurer d'ores et déjà de notre soutien sincère pour la réussite de nos travaux. Nous voudrons également rappeler tout l'espoir combien légitime que les populations sahéliennes déjà profondément marquées par les séquelles d'une longue sécheresse que vous connaissez, placent à l'endroit du CILSS.

Votre conférence, Messieurs les Représentants des pays frères du Sahel, doit s'attacher à permettre au CILSS de remplir sa mission fondamentale qui consiste à la mise en œuvre de toute action qui doit

THE WILDFLOWERS

of the wild flowers of the valley. The first of these is the *Primula*, which is found in great abundance in the lower parts of the valley, and especially in the *Wad* or *Wadi* of *El-Balawat*. It is a small plant, with a single leaf at the top of the stem, and a single bell-shaped flower, yellowish-green in colour, with a few short hairs on the outside. The leaves are deeply lobed, and the stem is very slender. This plant is found in great numbers in the *Wad* of *El-Balawat*, and also in the *Wad* of *El-Sayyid*, and in the *Wad* of *El-Khalil*. The second wild flower is the *Camassia*, which is a small plant, with a single leaf at the top of the stem, and a single bell-shaped flower, yellowish-green in colour, with a few short hairs on the outside. The leaves are deeply lobed, and the stem is very slender. This plant is found in great numbers in the *Wad* of *El-Balawat*, and also in the *Wad* of *El-Sayyid*, and in the *Wad* of *El-Khalil*. The third wild flower is the *Camassia*, which is a small plant, with a single leaf at the top of the stem, and a single bell-shaped flower, yellowish-green in colour, with a few short hairs on the outside. The leaves are deeply lobed, and the stem is very slender. This plant is found in great numbers in the *Wad* of *El-Balawat*, and also in the *Wad* of *El-Sayyid*, and in the *Wad* of *El-Khalil*.

conduire à la réhabilitation de notre beau et immense Sahel. Il s'agit là d'une tâche sûrement complexe, mais exaltante, à laquelle nous devons accorder une importance toute particulière pour mettre enfin nos populations sahéliennes dans la voie d'un meilleur avenir et à l'abri de toutes nouvelles calamités naturelles.

Le Niger pour sa part a opté résolument dans cette voie et ce depuis les évènements du mois d'avril dernier, en s'efforçant, dans la mesure de ses moyens propres, conjugués avec les efforts consentis par l'aide internationale, d'apporter tout le concours nécessaire à nos populations en proie à la famine et cela dans les hameaux les plus reculés. Aujourd'hui, il est réconfortant de constater pour l'ensemble du Sahel que l'espoir de nos populations renaît, grâce notamment à la clémence de l'hivernage dernier.

Nous ne devons pas croire pour autant, que tout est fait, et ce d'autant plus qu'il s'agit pour nous maintenant de nous atteler au redressement de nos économies nationales dans un contexte économique mondial, sans cesse en mutation. Il y a lieu de nous pencher sérieusement sur les obstacles qui bloquent le démarrage des programmes adoptés à Ouagadougou et à Banjul pour leur trouver les solutions les plus appropriées, afin de ne pas prendre vain tout l'espoir que nos populations ont placé en notre organisation. Nous souhaitons, au terme d'un examen attentif, que le présent Conseil des Ministres définisse l'ensemble des mesures propres à donner au CILSS un dynamisme nouveau.

Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire Exécutif, Mesdames, Messieurs, c'est sur ce souhait légitime que je déclare ouverte la 3ème réunion du Conseil des Ministres du Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Vive la Coopération régionale !

Vive la Solidarité et l'Unité Africaine.

III) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le Conseil qui s'est réuni à l'issue des travaux des experts a adopté l'ordre du jour suivant :

- 1. Rapport d'activités du Coordonnateur ;
- 2. Contrôle des tâches liées au Secrétariat depuis la réunion de Banjul ;
- 3. Examen des documents mis au point par les experts ;
 - 3.1 Projet du nouveau règlement applicable au personnel du CILSS ;
 - 3.2 Projet de budget 1975 ;
- 4. Nomination du nouveau Coordonnateur
- 5. Lieu (et période) du quatrième Conseil des Ministres du CILSS ;
- 6. Questions diverses.

Il faut également souligner, qu'à la demande du Coordonnateur, le Conseil a entendu les exposés d'une part de Monsieur Maurice WILLIAMS, Directeur du Comité d'Aide au Développement (CAD) à l'O.C.D.E.; et d'autre part de Monsieur Galal MAGDI, Directeur du Bureau des Nations Unies pour le Sahel (UNSO) à Ouagadougou. On trouvera en annexe le calendrier du déroulement des travaux.

III) EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Coordonnateur : le Coordonnateur a fait un exposé qui retrace les activités qu'il a déployées depuis qu'il a été nommé à ses fonctions, devant le Conseil à huis clos.

2. Contrôle des tâches confiées au secrétariat depuis Banjul :

2.1 - Intervention de I. KONATE

Depuis Banjul, un certain nombre de tâches ont été confiées

au Secrétariat du CILSS ; malgré le caractère essentiellement administratif et financier du présent Conseil, il est bon de faire le point au sujet de certaines décisions :

1/ - Mesures à prendre pour la protection des cultures vivrières

A Banjul, la résolution n° 3 préconisait l'organisation d'une réunion groupant les représentants des services nationaux de protection des cultures et des directeurs des organisations régionales intéressées pour recenser les besoins des pays membres en produits et matériel de protection.

Le Secrétaire Exécutif s'est rendu fin janvier à Dakar pour mettre au point avec l'OCLALAV les dates et l'ordre du jour d'une telle réunion.

Les deux parties sont tombées d'accord pour tenir cette réunion au cours de la première quinzaine de Mars à Nouakchott. Mais l'OSRO, craignant que cette date ne soit trop tardive, en relation avec les Etats, et après consultation du CILSS, a organisé, dans le cadre des mesures d'urgence les 18 et 19 février un séminaire sur les besoins en insecticides. Il reste qu'une réunion est nécessaire dans ce domaine dans le cadre des mesures à moyen terme (de 1 à 3 ans) car l'assistance à la production agricole est une priorité qui seule permet de redresser l'agriculture sérieusement endommagée pendant la sécheresse.

2/ - Programme des Organisations Non Gouvernementales :

Les responsables de ce secteur, saisis par le CILSS, ont promis de mettre au point leur programme dans un avenir assez proche. Cependant ils se plaignent du fait que un ou deux pays seulement du CILSS ont élaboré des programmes à financer par les ONG.

3/ - Rapport Tervér

Conformément à la décision de Banjul, aucune observation n'étant parvenue au CILSS jusqu'au 15 février, la diffusion du rapport par les PNUD a été autorisée.

4/ - Le programme d'Agro-étérologie

Le programme est au point - d'un coût global de 20 millions de dollars : 4 200 000 dollars sont déjà apposés par le PNUD. Restent 15 800 000 dollars à trouver. A ce propos, il a été d'abord envisagé une réunion de donateurs à fin mars (26 et 27) - Mais l'organisation Météorologique Mondiale demande de reporter cette réunion à fin avril pour permettre :

- d'élaborer un résumé (technique et financier) à l'intention des donateurs ;
- à ces derniers de venir avec un certain pouvoir de décisions.

Un tel report ne doit pas empêcher la mise en route du programme, notamment la partie "formation". Mieux, il semble que la nomination d'un Directeur de projet par intérim (en attendant la nomination d'un Directeur définitif, ce qui demande 5 à 6 mois) fera avancer énormément le projet. A ce sujet il semble qu'avec l'accord du Sénégal, Monsieur R. VASIC, expert OMM dans ce pays pourrait procéder rapidement au démarrage effectif sans attendre la réunion (sous réserve bien sûr de l'agrément des autorités du Niger).

5/ - Les correspondants nationaux : Malgré plusieurs lettres de rappel du CILSS, on n'arrive pas à avoir la "situation" des projets nationaux. C'est une critique que les sources de financement font fréquemment au CILSS.

6/ - Installation de l'UNSO (Bureau des Nations Unies pour le Sahel)

Ce bureau est installé à Ouagadougou et il avait été admis qu'il était accrédité auprès du CILSS. Mais les responsabilités de cet organisme n'apparaissent pas toujours clairement.

7/ - Budget : Conformément aux décisions de Banjul :

- les comptes sont arrêtés au 31 décembre 1974;
- pour début 1975, le CILSS a fonctionné comme si l'année budgétaire n'était pas terminée.

1.2.1.2. *Introducing the concept of NLP*

From 96 to 100% of the students have a good knowledge of the grammar rules of English and 90% of them can use them correctly. This means that the students have a good command of the grammar rules of English. However, they still have some difficulties in applying the grammar rules in their writing. This is because the students have not yet learned how to apply the grammar rules in their writing.

The students' writing skills are not yet developed enough to be able to write well. They need more practice and more time to improve their writing skills. They also need to learn how to use the grammar rules in their writing.

The following are some of the ways to improve writing skills:

1. Practice writing by writing short stories or articles. This will help the students to understand the grammar rules better and to apply them in their writing. It will also help them to improve their writing skills. 2. Read books and articles written by native speakers. This will help the students to understand the grammar rules better and to apply them in their writing. 3. Listen to native speakers speaking English. This will help the students to understand the grammar rules better and to apply them in their writing. 4. Watch English movies and TV shows. This will help the students to understand the grammar rules better and to apply them in their writing. 5. Write down what you have learned about grammar rules and try to apply them in your writing. 6. Ask for feedback from your teacher or friends. This will help you to understand where you went wrong and how to improve your writing skills.

Writing is a skill that requires practice and experience. It is important to practice writing regularly to improve your writing skills. You can start by writing short stories or articles. You can also read books and articles written by native speakers. You can also listen to native speakers speaking English. You can also watch English movies and TV shows. You can also ask for feedback from your teacher or friends.

Writing is a skill that requires practice and experience. It is important to practice writing regularly to improve your writing skills. You can start by writing short stories or articles. You can also read books and articles written by native speakers. You can also listen to native speakers speaking English. You can also watch English movies and TV shows. You can also ask for feedback from your teacher or friends.

Writing is a skill that requires practice and experience. It is important to practice writing regularly to improve your writing skills. You can start by writing short stories or articles. You can also read books and articles written by native speakers. You can also listen to native speakers speaking English. You can also watch English movies and TV shows. You can also ask for feedback from your teacher or friends.

Writing is a skill that requires practice and experience. It is important to practice writing regularly to improve your writing skills. You can start by writing short stories or articles. You can also read books and articles written by native speakers. You can also listen to native speakers speaking English. You can also watch English movies and TV shows. You can also ask for feedback from your teacher or friends.

Writing is a skill that requires practice and experience. It is important to practice writing regularly to improve your writing skills. You can start by writing short stories or articles. You can also read books and articles written by native speakers. You can also listen to native speakers speaking English. You can also watch English movies and TV shows. You can also ask for feedback from your teacher or friends.

Il convient de signaler que la conjoncture n'a pas permis depuis Banjul de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes par le Coordonnateur, après avis du Conseil (article 24 - règlement intérieur). Cependant une lettre de rappel datée du 6 janvier 1975 a été envoyée par le CILSS au Ministre Coordonnateur dans ce sens.

8/ - Utilisation des dons reçus : les décisions de Banjul ont été appliquées avec un certain retard. Il convient cependant de s'assurer que tous les transferts se feront sans difficultés.

9/ - Autres questions administratives et financières

9.1 - Personnel complémentaire : le CILSS est toujours à la recherche :

- un spécialiste du Génie Rural (il semble que la Haute-Volta se penche favorablement sur cette question) ;
- un économiste ou un agro-économiste ;
- un chef de la Division de la Documentation.

Le CILSS souhaite recevoir des cadres de haut niveau qui remplissent pleinement les critères retenus par les textes applicables au personnel. Toute dérogation dans ce domaine serait une catastrophe.

10/ - Demande d'admission du Dahomey en qualité d'observateur

Comme en a décidé le Conseil à Banjul, une lettre a été envoyée au Ministre des Affaires Etrangères de ce pays pour demander ce qu'il "attendait de cette qualité de membre observateur". Jusqu'à ce jour, il n'y a pas de réponse.

11/ - Les réunions du Conseil des Ministres

Le Secrétaire suggère que soit consacré l'habitude de tenir deux réunions ordinaires du Conseil des Ministres, comme dans les autres organisations inter-africaines :

• What is the relationship between the performance of a polymer and its mechanical properties?
The mechanical properties of a polymer are determined by the arrangement of the atoms in the polymer chain.

• What is the effect of temperature on the mechanical properties of a polymer?
Temperature has a significant effect on the mechanical properties of polymers. As temperature increases, the mechanical properties of polymers decrease.

• What is the relationship between the mechanical properties of a polymer and its temperature?
The mechanical properties of a polymer are affected by temperature. As temperature increases, the mechanical properties of polymers decrease.

• What are the different types of polymers based on their mechanical properties?
There are three main types of polymers based on their mechanical properties: thermoplastic, thermosetting, and elastomers.

• What is the relationship between the mechanical properties of a polymer and its temperature?
The mechanical properties of a polymer are affected by temperature. As temperature increases, the mechanical properties of polymers decrease.

• What are the different types of polymers based on their mechanical properties?
There are three main types of polymers based on their mechanical properties: thermoplastic, thermosetting, and elastomers.

• What is the relationship between the mechanical properties of a polymer and its temperature?
The mechanical properties of a polymer are affected by temperature. As temperature increases, the mechanical properties of polymers decrease.

• What are the different types of polymers based on their mechanical properties?
There are three main types of polymers based on their mechanical properties: thermoplastic, thermosetting, and elastomers.

• What is the relationship between the mechanical properties of a polymer and its temperature?
The mechanical properties of a polymer are affected by temperature. As temperature increases, the mechanical properties of polymers decrease.

- une réunion à caractère technique qui se pencherait sur l'état d'avancement des projets, l'adoption de nouveaux projets, les priorités à dégager... etc : une telle réunion, précédée de celle des techniciens pourrait avoir lieu en fin d'année (novembre - décembre) ;

- ces réunions n'empêchent pas la tenue de réunions "sectorielles" avec la participation des experts nationaux concernés suivant les sujets inscrits à l'ordre du jour comme il en a été décidé à Banjul.

2.1 - Discussion : Quelques points de l'intervention de I ... KONATE ont fait l'objet de commentaires :

i) Le conseil a encore réaffirmé toute l'importance qu'il attache au problème de la protection des cultures vivrières et la nécessité de tenir la réunion déjà préconisée.

ii) les Ministres de la Mauritanie, du Niger et du Tchad sont intervenus au sujet des activités des Organisations Non Gouvernementales qui échappent au contrôle des Gouvernements. C'est pourquoi le Conseil a insisté pour les activités, notamment celles de l'agent de liaison CILSS/ONG s'intègrent entièrement dans le programme CILSS.

iii) concernant la tenue de deux réunions, l'une à caractère technique, l'autre à caractère administratif et financier, le Conseil a jugé bon de maintenir le "statut quo" étant donné qu'il se réunira chaque fois que le besoin se fera sentir.

3. Examen des documents mis au point par les experts

3.1 Projet de règlement du personnel :

Un nouveau statut du personnel du CILSS a été adopté après amendements. Il est accompagné de plusieurs tableaux annexes relatifs :

- à l'organisation des emplois (Annexe A)

3.3.3.3. Constitutive model for the soil skeleton

The soil skeleton is composed of mineral grains and is considered to be a solid continuum.

It is assumed that the soil skeleton is isotropic and homogeneous and that it is in a state of uniform stress.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

The soil skeleton is considered to be a linear elastic material with a constant modulus of elasticity.

- à la grille des salaires (B)
- aux forfaitaires des indemnités de déplacement (C)
- au barème du poids des bagages accordés lors des déplacements (D)
- au barème de l'indémnité de rapatriement ou de cessation de service (E).

3.2 Projet de Budget 1975 :

Le budget du CILSS pour l'année 1975 a été arrêté à la somme de 87 547 000 F CFA contre 70 928 000 pour 1974, soit une augmentation de 23,4%. Cette augmentation se justifie par :

- l'augmentation des salaires de base ;
- l'accroissement du personnel ;
- la montée générale des prix.

La cotisation par Etat sera calculée comme en 1974, tout en tenant compte du reliquat du don de l'Allemagne Fédérale.

4. Nomination du nouveau Coordonnateur :

Cette question a été renvoyée au quatrième conseil des Ministres.

5. Lieu (et période) du quatrième Conseil des Ministres :

Il a été retenu que le quatrième Conseil des Ministres du CILSS aura lieu en Mauritanie, vers le mois de septembre 1975.

6. Questions diverses :

Le Conseil a décidé, pour le temps de la réunion, de faire prendre en charge les frais de séjour des délégués. (à raison de deux délégués par pays) par le CILSS. Si une telle décision devait être permanente il serait indispensable de reviser l'article 10 du règlement intérieur.

(1) नियमित व्यवस्था के लिए नियमित व्यवस्था की विभिन्न विधियाँ विकल्पों में से चुनी जाती हैं। इनमें से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है। अतः विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

(2) विशेष व्यवस्था के लिए विशेष व्यवस्था की विभिन्न विधियाँ विकल्पों में से चुनी जाती हैं। इनमें से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

(3) विशेष व्यवस्था के लिए विशेष व्यवस्था की विभिन्न विधियाँ विकल्पों में से चुनी जाती हैं। इनमें से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

इन विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है। अतः विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

अतः विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

(4) विशेष व्यवस्था के लिए विशेष व्यवस्था की विभिन्न विधियाँ विकल्पों में से चुनी जाती हैं। इनमें से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

अतः विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

अतः विकल्पों में से कोई विधि विशेष रूप से विकल्प नहीं है।

IV) AUDITION DES INVITES :

A) - Audition de Monsieur Maurice WILLIAMS, Président du CAD

- PRESIDENT :

Chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter Monsieur Maurice WILLIAMS, Président du Comité d'Aide au Développement (CAD) à l'O.C.D.E.

A ce titre il peut certainement nous apporter une contribution considérable pour la mobilisation des ressources, pour améliorer nos rapports avec les sources de financement et c'est à ce titre que l'année dernière, au mois de juillet, je lui ai demandé de réfléchir aux possibilités qu'il y a au niveau du CAD de continuer à nous aider pour exécuter les programmes qui ont été adoptés à Ouagadougou en septembre 1973. J'ai demandé donc à Mr WILLIAMS de bien vouloir accepter de venir participer à une partie de nos travaux pour nous apporter des éclaircissements, des informations sur les intentions des pays et organismes donateurs qui sont au sein de l'OCDE, de nous dire aussi ce que ces organismes, ce que ces pays peuvent souhaiter de notre part comme dispositions, pour faciliter nos rapports ultérieurs.

Je remercie donc Monsieur WILLIAMS d'avoir bien voulu accepter de venir et je vais lui demander de bien vouloir exposer le point de vue du CAD sur ces différents problèmes, car je sais qu'à leur niveau il y a eu déjà concertation des donateurs pour savoir comment ils peuvent moduler leur aide au profit des pays du Sahel. Monsieur WILLIAMS je vous passe la parole !

- MONSIEUR WILLIAMS :

Merci Monsieur le Coordonnateur,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Membres du CILSS,

Je vous remercie infiniment de bien vouloir m'entendre aujourd'hui. Comme Monsieur le Ministre DAKOURE, j'ai déjà eu l'occasion de participer aux travaux du CILSS en Septembre 1973 ; c'était à l'époque, une période extrêmement dure et la façon dont vous avez fait face au désastre qui vous a frappé, vous a gagné le respect et l'admiration du monde entier. Une situation d'urgence continue à exister, avec une nombreuse population dépendant d'une aide pour ses besoins immédiats, mais la situation est moins sérieuse et les gouvernements du Sahel sont organisés pour prendre des mesures à l'égard de ces besoins.

A cette réunion, votre tâche principale sera de montrer les priorités et les besoins d'organisation pour un effort important de développement. Un retour au niveau de vie de la période antérieure à la sécheresse, dépendant des fluctuations cycliques des pluies, n'est pas acceptable. Il est nécessaire de se concentrer sur un développement de base à long terme. Cela sera plus difficile que les opérations d'aide d'urgence que vous avez maîtrisées. Les problèmes de développement sont complexes. Il existe un besoin pour un nouveau planning conceptuel, la mobilisation des ressources sur une période prolongée et une exécution soigneusement coordonnée. Les programmes majeurs, qui comprendront des investissements sur les trois ou cinq prochaines années, devront être commencés dès à présent. Les Gouvernements et les populations du Sahel sont confrontés avec de nouvelles tâches de développement de sécheresse à long terme pour éléver le niveau de vie et faire face aux problèmes de sécheresse et de famine. Cela pourra être réalisé par un effort coordonné de coopération.

Ce sont ces considérations qui ont amené les gouvernements de la France et des Etats Unis à proposer un "CLUB DES AMIS DU SAHEL" pour une coopération de développement à long terme. Il m'a été demandé d'explorer cette proposition. Après avoir rencontré le ~~Ministre~~ Antoine DAKOURE de la Haute Volta, qui au cours de la réunion de la Banque Africaine de Développement à Rabat, m'a demandé de continuer mes efforts sur le développement au Sahel, j'ai discuté officiellement de cette proposition avec les pays donateurs et les organisations concernés, y compris les pays du CAD et de l'OPEC. Le résultat de ces consultations a été que les pays donateurs sont largement d'accord pour coopérer avec les pays du Sahel dans un effort de développement à long terme à des niveaux plus élevés d'aide économique. Les pays donateurs ont admis qu'un effort d'assistance à long terme serait mieux mené avec l'existence d'un "CLUB DES AMIS" pour aider à la mobilisation des ressources et à la concertation des efforts des pays africains et des pays donateurs. Ces derniers sont également convenus que le "CLUB DES AMIS" nécessiterait le soutien et la participation des pays du Sahel.

Des vues différentes se sont exprimées parmi les pays donateurs sur la meilleure manière de concerter les efforts sur le plus long terme. Quelques-uns pensaient que la BANQUE MONDIALE devrait diriger un tel club ; quelques autres auraient préféré que ce soit les NATIONS UNIES, d'autres préféraient des dispositions moins formelles. Mais tous les pays donateurs ont reconnu qu'il appartenait aux pays du Sahel de décider en consultation avec les pays donateurs comment un tel club devrait être créé. Il m'a donc été demandé d'explorer cette proposition avec les représentants des pays du Sahel. Je suis très sensible à cette invitation de rencontrer les membres du Conseil des Ministres du CILSS et je tiens à vous remercier de cette occasion de discuter des moyens de renforcer le cadre de la coopération.

Les objectifs du "CLUB DES AMIS" seraient les suivants :

- Accorder une attention plus grande aux problèmes de développement à long terme du Sahel dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales ;
- Organiser un échange d'informations sur les projets que les pays donateurs entreprendront, à la requête des gouvernements africains ou de leurs organisations inter-gouvernementales ;
- Fournir les moyens d'appuyer un effort concerté d'aide à long terme.

Ces buts sont presque certainement acceptables, mais je pense que vous avez, sans doute, des questions quant à la façon dont un tel club fonctionnerait pour servir ces objectifs. Laissez-moi vous offrir quelques suggestions de procédure et vous enrez, vous aussi, des suggestions à me proposer.

1. Le club fonctionne d'une façon informelle. Il serait essentiellement un groupe d'information et de discussion.

2. Il serait sous la tutelle conjointe des pays du Sahel et des pays donateurs. Ses réunions seraient présidées par quelqu'un choisi par les pays du Sahel et par un co-président choisi par les pays donateurs.

3. La présence à ces réunions serait ouverte à tous les pays et organisations intéressés dans le développement à long terme du Sahel. Aucun ami ne serait écarté. Suivant les sujets en discussion, différents membres pourraient assister à différentes réunions.

4. Quelle pourrait être la fréquence des réunions du Club ? Aussi souvent qu'elles se révèleraient utiles, en tout cas au moins une fois par an, mais probablement pas plus de deux fois.

5. Les besoins des populations du Sahel seraient déterminés par les gouvernements du Sahel, à la fois directement par les gouvernements du Sahel, et par l'intermédiaire de leurs organisations

régionales. Ce n'est pas le Club qui déterminerait ces besoins ; sa tâche serait d'explorer la manière dont ces besoins pourraient être satisfaits.

6. Le Club ne s'occuperait pas d'opérations d'urgence, ni de projets ou de programmes en cours. Il s'occuperait plutôt de l'organisation et du soutien efficace des programmes importants touchant à des secteurs économiques spécifiques tels que les transports, les ressources en eaux, les ressources humaines, et aussi à des programmes de grande envergure de nature régionale comme l'OMVS.

7. Le Club ne serait pas opérationnel. Il ne créerait pas de bureaux, ni ne ferait concurrence au CILSS ou à toute autre organisation régionale. Il serait plutôt le complément du CILSS et des autres organisations régionales, tout en étant une arme supplémentaire de soutien.

En conclusion, le "CLUB DES AMIS" faciliterait l'échange et la coopération sur des vastes programmes à la demande des gouvernements du Sahel. Ce serait un Club qui travaillerait avec vous et pour vous dans la réalisation de vos objectifs de développement à long terme.

Messieurs les Ministres, je vous remercie de m'avoir entendu ; je vous ai fait un rapport aussi complet que possible sur les consultations informelles que j'ai eues avec les pays membres que vous connaissez et avec d'autres. Je vous ai expliqué pour quelles raisons, il me semble que la création d'un "CLUB DES AMIS" pourrait être utile ; je précise à nouveau qu'il s'agira d'un groupe absolument joint avec les gouvernements des pays concernés et je vous ai exprimé sous forme de huits points comment ce groupe pourrait fonctionner afin que nous ayons une meilleure compréhension des objectifs et des principes qui pourraient lui permettre d'être organisé.

Je vous remercie à nouveau de l'occasion que vous m'avez donnée et la courtoisie que vous avez eue en m'écoutant, et, je vous

assure de mon désir personnel de vous aider dans tous les problèmes de développement que pourrez rencontrer. Merci.

- PRESIDENT :

Je vous remercie Monsieur WILLIAMS pour l'exposé de résultats de nos différentes rencontres. Je dois dire que de mon côté j'ai rendu compte au Conseil des Ministres des entretiens que j'ai eus au sujet de la même proposition et le Conseil a été intéressé par la proposition, mais estime que nous devrions aller plus loin, étudier davantage les problèmes, poursuivre nos contacts pour proposer quelque chose de plus élaboré pour lui permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause. Je ne sais pas si, après notre dernière rencontre à Paris, vous avez entrepris des contacts avec les donateurs, car si de votre côté vous parlez du "CLUB DES AMIS DU SAHEL", moi aussi je vous ai parlé du "CLUB DES AMIS DU SAHEL" et il n'était pas question de coordination au niveau de "CLUB DES AMIS DU SAHEL". Il s'agissait de concertation, étant entendu que la coordination reste le domaine du CILSS. Vous étiez présent à la réunion des Chefs d'Etats en septembre 1973 et il était clair que la coordination relevait du CILSS et c'était un mandat express qui avait été confié par les Chefs d'Etat.

Monsieur WILLIAMS a lui même insisté à la réunion des Chefs d'Etat en septembre 1973 que la coordination dans le domaine de l'exécution des programmes, aussi bien dans la phase du moyen terme que dans celle du long terme relevait de la compétence du CILSS. Je pense que la décision qui a été prise par le Conseil des Ministres est sage; nous continuerons nos discussions pour arriver à une proposition qui tienne compte de nos préoccupations car nous ne tenons pas à remettre en cause les décisions prises par les Chefs d'Etat des pays du Sahel.

the first time, the results of the two methods are compared. The results show that the proposed method is more accurate than the traditional method.

In the next section, we will introduce the proposed method. In the third section, we will compare the results of the proposed method with the traditional method. In the fourth section, we will discuss the results.

2. THE PROPOSED METHOD

The proposed method is based on the idea of using a neural network to learn the relationship between the input and output variables. The input variables are the features of the data, and the output variable is the predicted value. The neural network consists of three layers: an input layer, a hidden layer, and an output layer. The input layer has 10 neurons, the hidden layer has 10 neurons, and the output layer has 1 neuron. The activation function used in the hidden layer is the sigmoid function, and the activation function used in the output layer is the linear function. The weights of the neurons are initialized randomly. The training process involves iteratively updating the weights of the neurons based on the error between the predicted value and the actual value. The error is calculated using the mean squared error (MSE) loss function. The learning rate is set to 0.01. The training process continues until the error is below a certain threshold (e.g., 0.01).

The proposed method is compared with the traditional method (i.e., linear regression). The results show that the proposed method is more accurate than the traditional method. The proposed method has a higher R-squared value (0.95) than the traditional method (0.85). The proposed method also has a lower MSE value (0.01) than the traditional method (0.05). The proposed method is able to capture the non-linear relationships between the input and output variables, while the traditional method is only able to capture linear relationships. The proposed method is also able to handle missing data, while the traditional method is not. The proposed method is also able to handle outliers, while the traditional method is not. The proposed method is also able to handle high-dimensional data, while the traditional method is not.

In conclusion, the proposed method is more accurate than the traditional method. The proposed method is able to capture non-linear relationships, handle missing data, handle outliers, and handle high-dimensional data.

- Monsieur WILLIAMS :

Monsieur le Coordonnateur, il y a un point sur lequel je ne vois pas clairement ; vous avez dit que la création d'un "CLUB DES AMIS DU SAHEL" changerait une décision qui avait été prise par le CILSS. En réalité la création d'un tel club ne viendrait pas en conflit avec le travail de coordination qui relève du CILSS. Ce serait additionnel, ce serait une méthode nouvelle de mobiliser des fonds. Certains donateurs pensent que cela pourrait être utile en vue de mobiliser les fonds pour le développement à long terme du Sahel. Je voulais être sûr qu'il n'y a pas de confusion sur ces points.

- Ministre SENGHOR (Sénégal) :

Fait remarquer que l'exposé de Monsieur WILLIAMS est clair et qu'il conviendrait d'explorer davantage l'idée du "CLUB DES AMIS DU SAHEL" et de rendre compte des résultats des démarches au prochain Conseil afin que ce dernier puisse prendre une décision définitive.

- Ministre DIOP: (Mauritanie) :

Estime que le principe d'une structure de concertation est séduisant. Mais il est nécessaire que les propositions soient mieux élaborées à travers un document de base à partir duquel une décision définitive pourra être prise.

- Ministre A. Y. CEESAY (Gambie) :

Affirme que ce qu'à dit Monsieur WILLIAMS est clair : il ne s'agit pas de création d'une nouvelle organisation mais de la mise en place d'une instance de concertation légère, informelle qui pourra aider les pays du Sahel à mobiliser de nouveaux fonds pour leur développement. Il est donc souhaitable que le Coordonnateur en exercice et Monsieur WILLIAMS continuent leurs efforts de discussion.

- LE PRESIDENT :

Je remercie Monsieur WILLIAMS et lui demande de persévérer dans ses démarches.

A) AUDITION DE MONSIEUR G. MAGDI

- Le Président :

Messieurs les Ministres, je vous présente Monsieur MAGDI, qui est le représentant de Monsieur MORSE à Ouagadougou auprès du CILSS pour diriger la représentation du "Bureau Spécial Sahel", qui a été crée à NEW-YORK depuis bientôt deux ans pour mobiliser, du côté de la famille des Nations-Unies, les ressources nécessaires à l'aide aux pays du Sahel et cette représentation a été décidée à notre demande, car il était matériellement difficile que le "Bureau Spécial Sahel", mandaté par le Secrétaire Général des Nations-Unies suivant des résolutions prises par l'ECOSOC, reste à New-York et puisse travailler convenablement au profit des pays du Sahel en ignorant totalement ce que nous faisons dans le cadre du CILSS sur le terrain. Nous avons donc demandé à Monsieur MORSE, le Sous Secrétaire Général des Nations-Unies qui dirige le "Bureau Spécial Sahel", d'envoyer une représentation sur place de manière que nous n'ayons pas à regretter d'être en position de divergence devant les sources de financement. Monsieur MAGDI a donc été désigné pour diriger cette représentation du "Bureau Spécial Sahel" à Ouagadougou. Je vous le présente et je lui laisse la parole pour qu'il présente son bureau et les activités qu'ils ont déjà entrepris.

- Monsieur MAGDI :

Monsieur le Président,
Monsieur le Coordonnateur,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Exécutif,
Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous pour la première fois. Je voudrais tout d'abord vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu manifester à l'égard de l'Organisation des Nations Unies, en acceptant l'invitation du Bureau des Nations-Unies pour le Sahel à Ouagadougou, et son accréditation auprès du Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel. J'aimerais vous entretenir brièvement du mandat du Bureau des Nations-Unies pour le Sahel, ainsi que de ses activités.

À la suite de la sécheresse exceptionnelle qu'à connu la zone soudano-sahélienne, et parallèlement à l'important effort qu'en-treprenaient vos gouvernements pour s'organiser en vue de combattre les effets de ce fléau, le système des Nations Unies, de son côté, mettait tout en oeuvre pour appuyer cet effort. C'est ainsi que, conformément à la résolution 1759 du Conseil Economique et Social, qui demandait au Secrétaire général "d'organiser le plus tôt possible l'action d'assistance nécessaire pour répondre aux demandes des gouvernements de cette région", il a été décidé de centraliser les activités du système des Nations Unies pour les opérations de secours d'urgence à la FAO, et de confier au Secrétaire Général adjoint aux Affaires Politiques et aux Affaires de l'Assemblée Générale, M. Bradford MORSE, la responsabilité des Activités d'assistance de l'ONU à moyen et à long terme.

En conséquence, la FAO a établi un Bureau Spécial pour les opérations de secours du Sahel (**OSRO**), qui a assumé pleinement ses responsabilités, et continue d'ailleurs de le faire malgré la bonne pluviométrie de l'année 1974.

En ce qui concerne l'assistance à moyen et à long terme, le Secrétaire Général a décidé la création d'un Bureau Spécial pour le Sahel, au siège de l'ONU à New-York. La première tâche de ce bureau a été de constituer une équipe multidisciplinaire, composée d'experts fournis en partie par les différentes agences spécialisées du système des Nations Unies.

the magazine? This is a general question which I have had.
I suppose, still more than others, that all the magazines are
of little value, & in general a newspaper is a better & more
useful publication. Periodicals are dull & trifling & most of them
are old. Books are good, periodicals not good at all.
Books do a "good" job, & newspapers do a "bad" job.
—Periodicals are not good, books are good, newspapers are bad.
and books & newspapers are not good, newspapers are bad.

I know of no library in the entire state of Illinois or elsewhere,
which has magazines & newspapers in its periodicals collection.
I suppose you can't keep magazines & newspapers in your library & not
have books & newspapers in your library & not have books & newspapers in your library.
I know of books & newspapers in libraries & not magazines in libraries.
I suppose the periodicals & newspapers in libraries are old & trifling &
not useful & interesting & worth reading & not useful & interesting &
not worthy of reading & not useful & interesting & not worthy of reading &
not worthy of reading & not worthy of reading & not worthy of reading &
not worthy of reading & not worthy of reading & not worthy of reading &
not worthy of reading & not worthy of reading & not worthy of reading &

—I suppose old books & old newspapers & old magazines & old
are useless & worth nothing & old books & old newspapers &
old magazines & old newspapers & old magazines & old newspapers &
old books & old newspapers & old magazines & old newspapers &

& old books & old newspapers & old magazines & old newspapers &
& old books & old newspapers & old magazines & old newspapers &
& old books & old newspapers & old magazines & old newspapers &
& old books & old newspapers & old magazines & old newspapers &

Suite à l'adoption du programme du CILSS par la réunion des Chefs d'Etat des pays de la zone soudano-sahélienne, à Ouagadougou, en Septembre 1973, l'équipe du Bureau Spécial pour le Sahel a été chargée d'établir les fiches techniques pour les projets faisant partie du programme du CILSS. Ces fiches sont rassemblées dans ce qu'il est convenu d'appeler le 'Compendium'. Les projets constituent la base du programme de réhabilitation et de relèvement du Sahel, dont la réalisation permettra aux pays de s'équiper de manière à ce que leur économie soit moins vulnérable. Ce programme représente aussi un cadre d'intervention pour la communauté internationale, qui souhaite participer à l'effort de redressement et de réhabilitation du Sahel.

D'autre part, le Bureau Spécial pour le Sahel, avec le support des Organisations du Système, a entrepris des études approfondies des secteurs économiques qui méritaient une attention particulière dans l'effort de redressement. Les secteurs, objets de ces études sont : l'élevage, les pêches, les services météorologiques, et hydrologiques, les transports, les télécommunications, l'énergie, les mines, l'industrie, la santé publique, l'éducation, les ressources humaines, les institutions sociales, le tourisme, et le commerce.

Ces études ont contribué entre autre à la préparation d'un document de synthèse intitulé "Contribution des Nations Unies à l'étude du problème de redressement et de relèvement des pays de la zone soudano-sahélienne touchés par la sécheresse". Cet ouvrage, dont des exemplaires viennent d'être envoyés au Secrétariat du CILSS et à tous les membres du Conseil des Ministres, identifie les problèmes et formule des suggestions dont les gouvernements et les pays donateurs pourraient s'inspirer pour l'élaboration de leur programme d'action.

En vue d'intensifier les activités du système des Nations Unies pour assister les pays de la zone soudano-sahélienne dans leurs efforts de redressement et de relèvement à moyen et à long terme, le

author's book "Sects and Sectaries of India," published in 1911. In this book he has given a detailed account of the various religious sects and cults of India. He has also added his own observations and conclusions on the various religious movements and their influence on Indian society. The book is divided into several chapters, each dealing with a different aspect of Indian religion and its history. The author has tried to present a balanced view of the various religious movements and their impact on Indian society. The book is a valuable resource for anyone interested in the study of Indian religion and its history.

The book is available online at <http://www.gutenberg.org/cache/epub/1/pg1.html>.

The book is available online at <http://www.gutenberg.org/cache/epub/1/pg1.html>.

Secrétaire Général, guidé par les résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil Economique et Social (Document A 9733), a pris des dispositions pour la création du Bureau des Nations Unies pour le Sahel "UNSO" à Ouagadougou, HAUTE-VOLTA, siège du CILSS, avec l'assentiment du Ministre Coordonnateur du Comité.

Le Bureau Spécial du Sahel était principalement responsable de l'assistance technique au CILSS, de l'élaboration d'études et d'éléments de base d'une politique de redressement et de relèvement, tandis que le Bureau des Nations Unies pour le Sahel (UNSO) est chargé de la mise en oeuvre des opérations nécessaires à l'établissement et à la réalisation d'un programme d'intervention du système des Nations Unies.

Les attributions du Bureau, dont la Direction m'a été confiée sont les suivantes :

- Maintenir le contact avec le Comité Permanent Interétats pour toutes les questions relatives à la participation et la contribution des Nations Unies aux efforts de relèvement et de reconstitution liés à la sécheresse ;

- Contribuer à la mobilisation de toutes les ressources disponibles et des compétences nécessaires en vue de la bonne exécution du programme et des projets prévus par le Comité Permanent Interétats ;

- Coordonner et harmoniser, à mesure que progressera l'exécution des projets à moyen et à long terme, une large gamme d'activités interdépendantes des Organismes des Nations Unies, et veiller à ce que ces activités soient pleinement conformes aux objectifs du Comité Permanent Interétats et des pays soudano-sahéliens intéressés ;

- Contrôler les activités entreprises par les institutions, organisations et programmes du système des Nations Unies dans le cadre de l'exécution du programme de relèvement et de reconstitution.

L'ensemble du système des Nations Unies, y compris le PNUD, a accepté ce mandat en vue d'éviter les duplications, et de fournir au CILSS; ainsi qu'à ses Etats membres, une assistance efficace, et faciliter les tâches des responsables dans le cadre du relèvement.

1. **What is the primary purpose of the study?**

The primary purpose of the study is to evaluate the effectiveness of a new treatment for hypertension. The study is a randomized controlled trial comparing the new treatment to a standard treatment. The study is designed to determine if the new treatment is more effective than the standard treatment in reducing blood pressure.

The study will recruit approximately 1000 participants from various clinics and hospitals across the country. Participants will be randomly assigned to either the new treatment group or the standard treatment group. The new treatment group will receive a combination of medication and lifestyle changes, while the standard treatment group will receive a single medication. The study will follow participants for one year to monitor their blood pressure levels and any side effects.

The study is expected to provide valuable information about the effectiveness of the new treatment for hypertension.

2. **What are the key findings of the study?**

The study found that the new treatment was more effective than the standard treatment in reducing blood pressure. Participants in the new treatment group experienced a greater reduction in blood pressure compared to those in the standard treatment group. The new treatment also had fewer side effects than the standard treatment.

The study also found that the new treatment was well-tolerated by most participants.

3. **What are the limitations of the study?**

The study has several limitations. One limitation is that the study only followed participants for one year, so it is not clear if the results will be sustained over a longer period of time. Another limitation is that the study only recruited participants from certain clinics and hospitals, so it may not be representative of the general population.

4. **What are the implications of the study findings?**

The study findings suggest that the new treatment for hypertension is a promising alternative to the standard treatment. If confirmed in larger studies, this could lead to significant improvements in the management of hypertension.

5. **What are the next steps for the study?**

The next steps for the study include conducting larger studies to confirm the findings and determining the optimal dosing and combination of medications. The study team is also considering investigating the long-term effects of the new treatment.

6. **What are the conclusions of the study?**

The study concludes that the new treatment for hypertension is effective and safe. It provides an alternative to the standard treatment for patients who are not responding well to it. The study also highlights the importance of continued research in this field to improve patient outcomes.

Les services de notre bureau, qui restent à New-York, assurent la liaison entre le bureau de Ouagadougou et le siège des Nations Unies, et assistent le Secrétaire Général Adjoint à intéresser l'opinion publique et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la bonne exécution du programme à moyen et à long terme.

En ce qui concerne les actions du Bureau des Nations Unies pour le Sahel, elles seront déterminées par les objectifs suivantes :

- atténuer les conséquences de situations d'urgence à l'avenir. Pour le faire, il faudra entreprendre des actions pour améliorer le système de transport, les moyens de stockage, distribution, communication, etc... ;

- assurer l'autosuffisance en denrées alimentaires, en donnant la priorité aux cultures essentielles et à l'élevage dans la région, tout en améliorant la viabilité écologique de l'environnement et des ressources naturelles ;

- accélérer le développement économique et social particulièrement, dans les pays les moins nantis (projets d'infrastructure et investissement).

En effet, les efforts de redressement et de relèvement ne pourront pas atteindre leurs objectifs s'ils portent sur des mesures sélectives prises hors du contexte, qu'il s'agisse de projets d'irrigation, de la mise en valeur de bandes de terre le long des fleuves principaux et autour des bassins lacustres, ou de la création d'une zone verte visant à arrêter la désertification croissante de la région. Il faudra plutôt s'efforcer de mettre au point des programmes complets et intégrés, soigneusement établis et coordonnés, en tenant compte des structures économiques, sociales et écologiques de chacun des pays, ainsi que de l'ensemble de la région. Dans tous les cas, la participation des populations et des gouvernements à la réalisation de ces programmes, est la condition sine qua non de la réussite de l'entreprise.

Les démarches, en vue de l'élaboration d'un programme d'intervention du système des Nations Unies pour le Sahel, sur la base des projets faisant partie du Compendium du CILSS, ont dépassé

le stade de la programmation. Les consultations avec les agences spécialisées ont permis d'identifier des projets pouvant répondre aux critères et objectifs énoncés et relevant de la compétence de ces agences. Le Bureau des Nations Unies pour le Sahel assurera le financement de ces projets, en organisant des campagnes auprès des donateurs, tant bilatéraux que multilatéraux.

Nous espérons en conséquence réaliser le financement des projets du Compendium pour environ 150 à 200 millions de dollars. Cependant, ceci ne pourra se faire que si l'intérêt que porte la Communauté Internationale à l'effort de redressement et de relèvement, est maintenu. Nous devons par conséquent agir rapidement.

C'est précisément pour cela qu'il faudra identifier immédiatement les actions prioritaires, et les présenter dans les meilleurs délais aux sources de financement susceptibles de les réaliser. Le CILSS, à notre avis, devra jouer un rôle important dans cette opération.

Pour notre part, et en fonction de notre mandat, nous devons déjà identifier un certain nombre de projets du Compendium qui, en accord avec le CILSS, feront l'objet de la première campagne de financement du Bureau. Le volume d'investissement escompté s'élève à environ 87 millions de dollars.

Nous souhaitons obtenir votre accord afin de pouvoir entreprendre les opérations de financement. Nous souhaitons aussi que le CILSS puisse nous indiquer le degré de priorité qu'il attache à la réalisation de ces projets.

Nous devons également maintenir l'intérêt de l'opinion publique mondiale en l'informant d'une façon méthodique et scientifique de l'évolution des besoins de la région soudano-sahélienne. C'est dans cette optique qu'il est prévu d'ouvrir à Ouagadougou, siège du CILSS, un centre d'information de l'ONU qui travaillera en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour le Sahel et le CILSS.

10 of 10

Par ailleurs, dans le but de faciliter l'effort de coordination des actions de relèvement et de redressement, nous avons décidé la mise sur pied d'un programme d'informatique. Ce programme contiendra toutes les informations concernant les projets du Compendium par secteur et par pays, y compris des informations sur l'état de financement des projets, les sources de financement, ainsi que les engagements prévus. Ceci permettra aux intéressés de suivre la progression des projets du Compendium, et d'identifier également les cas problématiques qui nécessiteraient des concertations ou des actions spéciales.

J'aimerais souligner que nos interventions se feront toujours en accord avec le CILSS, et en utilisant la structure existante du système des Nations Unies.

Dans l'immédiat, nous avons déjà financé ou envisageons le financement de projets qui permettront la réalisation d'investissement importants :

- Etude : amélioration de route - phase 1 ;
- Inventaire des points d'eau et leur état - inventaire des barrages de la zone ;
- Plan semencier sous-régional ;
- l'étude des problèmes de télécommunications dans la région ;
- Séminaire forestier (identification d'une approche permettant le développement de ce secteur dans le Sahel) ;
- Etude prospective de développement agricole de la zone sahélienne.

De plus, nous envisageons d'assister le CILSS dans la campagne de financement pour le renforcement des services agrométéorologiques dans les pays de la région.

Je voudrais enfin souligner le caractère extrêmement simple de la procédure que le Bureau des Nations Unies pour le Sahel a adopté pour le financement des projets retenus. Ceci, parce que nous sommes conscients de l'urgence des besoins de la région, et de la nécessité d'actions rapides et coordonnées.

Nous espérons vivement que les actions du Bureau des Nations Unies pour le Sahel contribueront efficacement au relèvement de la région soudano-sahélienne si durement éprouvée. Nous avons l'assurance qu'elles auront l'appui inconditionnel du Secrétaire Général des Nations Unies et de Monsieur Bradford MORSE.

Je demeure à votre entière disposition pour répondre à toutes questions concernant les activités du Bureau.

Merci, Monsieur le Président.

C L O T U R E

COMMUNIQUE FINAL

Le troisième Conseil des Ministres du Comité Intéretats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est réuni les 13 et 14 mars 1975 à NIAMEY (République du Niger) avec la participation des délégations de tous les Etats Membres.

Le Conseil a examiné et adopté le rapport d'activités du Ministre Coordonnateur en exercice, le nouveau projet de règlement applicable au personnel du CILSS, le projet du budget 1975.

Le Conseil, tout en reconnaissant le rôle que peuvent jouer les Organisations Non Gouvernementales dans les programmes de lutte contre les effets de la sécheresse, souhaite une meilleure coordination de leurs actions qui doivent être intégrées à celles du CILSS.

Le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de doter le CILSS de moyens suffisants, notamment en personnel, pour lui permettre d'être plus opérationnel.

Le Conseil a entendu une communication du Président du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et du Directeur du Bureau des Nations-Unies pour le Sahel (UNSO).

Le Conseil, tout en étant favorable à toute initiative tendant à soutenir les efforts de redressement dans la zone sahélienne, raffirme que le CILSS en tant qu'expression de la volonté commune des Etats Membres, est l'organisme chargé de la coordination des actions et de la mobilisation des ressources pour la réalisation du programme défini par les Etats dans le cadre de la lutte contre les effets de la sécheresse.

7522

NIAMEY, le 14 Mars 1975

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Conseil des Ministres du Comité Permanent Intéretats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), réuni à Niamey les 13 - 14 Mars, se félicite de la parfaite organisation matérielle qui a permis le bon déroulement de ses travaux.

Il se réjouit par ailleurs de l'esprit de fraternité et de compréhension qui a animé ses débats.

Les délégation de la Gambie, de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et du Tchad expriment leur profonde gratitude au Lieutenant Colonel Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat, à son gouvernement et au peuple du Niger, pour l'accueil très chaleureux et l'hospitalité toute particulière dont elles ont été l'objet durant tout leur séjour à Niamey.

Niamey, le 14 Mars 1975

THEORETICAL CONSIDERATIONS

As shown in Fig. 1, the total energy of the system is given by the sum of the energy of the nuclei and the energy of the electrons. The nuclear energy is given by the sum of the kinetic energy of the nuclei and the potential energy of the nuclei. The potential energy of the nuclei is given by the sum of the interaction energy between the nuclei and the energy of the nuclei.

The interaction energy between the nuclei is given by the sum of the interaction energy between the nuclei and the energy of the nuclei. The interaction energy between the nuclei is given by the sum of the interaction energy between the nuclei and the energy of the nuclei.

RESULTS

Deuxième Partie

ANNEXES

1975-1980

1975-1980

1975-1980

1975-1980

CALENDRIER DES TRAVAUX

Mercredi 12 Mars :

Examen des documents (statuts du personnel, exécution du budget 1974, projet du budget 1975) par les experts.

Jeudi 13 Mars :

- Matin : - Travaux de Secrétariat
- Après-Midi :
 - 16 H00 Ouverture
 - 16 H 15 Suspension de séance
 - 16 H 30 Travaux du Conseil

Vendredi 14 Mars :

- Matin : - Travaux du Conseil (suite)
- Midi : - Déjeuner offert par le Ministre de l'Economie Rural et du Climat du Niger à l'hôtel du Sahel.
- Après-Midi : - Audition des Invités (MM. Maurice WILLIAMS et G. MAGDI).

Samedi 15 Mars :

- Matin :
 - Clôture - Communiqué final
 - Départ de délégations.

KNOWLEDGE AND INFORMATION

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

Information is a fact or piece of knowledge about something. It can be facts, figures, or data. Information is often used to describe things that have been processed, organized, or presented in such a way that they can be easily understood.

LISTE DES PARTICIPANTS

GAMBIE

- Hon. Alhadj yaya CEESSAY
Ministre de l'Agriculture et des Ressources naturelles
M. Wally S. N'DOW
Directeur Service de l'Elevage

HAUTE-VOLTA

S.E.M. Antoine DAKOURE
Ministre du Plan, de l'Agriculture de l'Environnement et du Tourisme,
Coordonnateur en exercice
M. YAYA IDRISSE
Directeur de l'Hydraulique, de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
M. Jean OUEDRAOGO
Inspecteur du Trésor - Ministère Affaires Etrangères

M A L I

S.E.M. Sidi COULIBALY
Ministre de la Production
M. Moulaye KONE
Conseiller technique au Ministère des Finances
M. Ouédji DIALLO
Conseiller technique -correspondant CILSS - Ministère de la Production

MAURITANIE

S.E.M. Mamadou Amadou DIOP
Ministre du Développement Rural
M. Cheick DIOP
Directeur de l'Aménagement Rural

N I G E R

S.E.M. Moussa BAYERE
Ministre de l'Economie Rurale et du Climat
M. Hassane BAZA
Docteur Vétérinaire, Ministère de l'Economie Rurale
M. Moussa SALEY
Directeur de l'Agriculture
M. Abdou INSA
Contrôleur Financier, Ministère des Finances

“A READING WITH YOU”

REVIEWED, AND INDEXED.

OPTIMUM EMISSIONS

SENEGAL

S.E.M. Adrien SENGHOR

Ministre du Développement Rural
et de l'Hydraulique

M. Oumar COLY

Commissaire à l'Aide aux
sinistrés de la sécheresse

T C H A D

M. Ahmed Togof KERIM

Secrétaire d'Etat aux Travaux
Publics, des Mines, de la
Géologie, de l'Aménagement du
Territoire et de l'Habitat

C I L S S

S.E.M. A. DAKOURE

(pour mémoire)

M. Ibrahima KONATE

Secrétaire Exécutif

M. MWABANUOL Keitoro

Division des Affaires Adminis-
tratives et Financières